

<http://paroisse-guingamp.catholique.fr/spip.php?article23>



Célébration et préparation



Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2017

Copyright © Paroisse de Guingamp - Tous droits réservés

Le mariage religieux est l'alliance entre un homme et une femme unis par un même amour. Le sacrement de mariage sanctifie leur union et situe l'amour des époux au coeur de l'amour de Dieu pour l'humanité.

Les mariages sont célébrés dans les églises de la paroisse le vendredi ou le samedi, à 11h, 14h30 ou 16h.

La démarche des fiancés qui désirent se marier est la suivante : prendre contact avec la Maison Paroissiale du Vally et écrire une lettre de demande, en notant bien les coordonnées, l'adresse mail, et la date, l'heure et le lieu envisagés pour la célébration.

L'équipe du centre de Préparation au Mariage (CPM) prend alors contact avec les fiancés, et leur indique les dates de rencontre de préparation.

L'équipe du CPM est composée de :

Édith et Bertrand Le Chevère 06.66.74.58.60 cpmguingamp@sfr.fr

M-Christine et J-Marie Saget 02 96 21 54 33

Franck et Odile Gardin 02 96 44 42 48

Prêtre accompagnateur : Abbé Guy Marzin, 02 96 43 73 59